

DÉCLARATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Pour la 62e session de la Commission des Nations Unies pour le Développement Social sur le thème prioritaire

"Favoriser le développement social et la justice sociale au moyen de politiques sociales afin d'accélérer les progrès dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et d'atteindre l'objectif primordial d'éradication de la pauvreté".

Aujourd'hui, plus que jamais, notre monde est substantiellement et crucialement fragile. Notre société, notre bien-être et notre avenir sont menacés par des inégalités structurelles et de multiples injustices. Notre contrat social a été rompu par l'extrême pauvreté et la faim, les discriminations intersectionnelles, les profondes lacunes en matière de protection sociale, les inégalités et les disparités persistantes et dévastatrices entre les hommes et les femmes, l'instabilité économique, la crise climatique, l'élargissement de la fracture numérique, les migrations mondiales, la menace d'une guerre nucléaire, la crise mondiale du coût de la vie, la "crise de l'aide sociale". Le monde est confronté à une crise qui s'ajoute à d'autres. La pandémie de COVID-19, qui a eu de graves répercussions économiques et sociales, n'a fait qu'amplifier ces déséquilibres systémiques. Ces défis structurels ont rendu moins efficaces tous les efforts déployés pour créer des sociétés inclusives et résilientes, ne parvenant pas, par essence, à offrir un avenir durable à tous.

Le moment est venu de repenser toute notre approche de la société, d'accepter et de mettre en œuvre le changement et la transformation sociale. Les besoins des citoyens changent en réponse à un contexte qui évolue rapidement. Les citoyens veulent des actions plus réactives pour relever ces défis majeurs. Aujourd'hui, nous devons envisager un monde différent. Une approche déconnectée et fragmentée des politiques sociales, économiques et environnementales n'a pas produit les résultats escomptés en matière d'éradication de la pauvreté et de réduction des inégalités. Nous avons besoin de leadership pour établir un nouveau contrat social intégrant la justice sociale, économique, environnementale et politique, tant au niveau national qu'international. Ce sont les piliers de la paix, de la prospérité et de la sécurité internationales, comme l'indique la déclaration de Copenhague sur le développement social.¹

Cet engagement renouvelé devrait se concentrer sur les **priorités** suivantes:

1. Investir dans le capital humain et garantir la dignité et le bien-être des individus et des familles grâce à des politiques et des programmes sociaux transformateurs.

¹ Déclaration de Copenhague sur le développement social, A/CONF.166/9 Chapitre I, Annexe I para.5, Sommet mondial pour le développement social, 1995, consulté le 1er août 2023.

La mondialisation a rendu les frontières plus floues et, par conséquent, les problèmes sociaux ne sont plus confinés aux frontières nationales. Les inégalités n'ont cessé de se creuser au sein des nations et entre elles. Pour s'attaquer aux causes profondes de l'injustice sociale et de l'exclusion, il faut des politiques sociales transformatrices, centrées sur les personnes et axées sur l'équité. Les politiques sociales jouent un rôle clé dans la cohésion sociale, la production économique, la protection sociale, la redistribution des revenus et des richesses, et la protection de la vie. Les politiques et programmes sociaux transformateurs offrent des possibilités de travail et d'emploi décent et d'accès aux services publics, en particulier au revenu de base universel, à l'éducation, au logement, aux soins de santé et à la protection sociale, dans le cadre des droits de l'homme. Il est essentiel d'adopter une approche "société entière" dans la formulation des plans de développement nationaux et internationaux, qui inclut la prise en compte de la dimension de genre, la responsabilité, la transparence et l'élimination de la corruption dans les décisions.

2. Réformer les structures financières mondiales existantes sur la base de la solidarité afin de remédier aux inégalités économiques mondiales.

Les chocs et les défis récurrents, qui vont de la reprise et des perturbations de la chaîne d'approvisionnement à l'inflation mondiale grave et à l'insécurité alimentaire généralisée, démontrent que les structures économiques mondiales actuelles, quel que soit le niveau de revenu d'un pays, ne permettent pas d'assurer le bien-être de tous. Une coopération financière mondiale est nécessaire à des niveaux beaucoup plus profonds et significatifs, y compris en ce qui concerne les politiques et les structures du travail. Nous avons besoin d'une nouvelle architecture financière, d'une refonte du système commercial mondial, d'une restructuration de la dette et de politiques fiscales qui soutiennent les objectifs de développement durable, éradiquent la pauvreté et réduisent les inégalités, y compris les inégalités entre les hommes et les femmes. Le financement du développement ne peut être considéré isolément, il doit être clairement lié à son objectif principal: la protection des droits humains fondamentaux et l'éradication de la pauvreté.

3. Veiller à ce que toutes les personnes aient un accès égal à un environnement sain et sûr et bénéficient d'une protection équitable contre les dangers et les risques environnementaux.

Le changement climatique a entraîné la perte de moyens de subsistance, de logements et d'emplois, ainsi que de parties de territoires dans certains pays. Le changement climatique a un impact, entre autres, sur la santé publique, la sécurité alimentaire et hydrique, la paix et la sécurité. Les groupes vulnérables sont les plus durement touchés, car ils disposent de moins de moyens pour faire face et s'adapter. L'évolution des conditions climatiques est également liée aux migrations internes et transfrontalières et à l'exacerbation des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles. Les politiques climatiques actuelles se sont révélées insuffisantes pour faire face aux phénomènes climatiques extrêmes, intenses et fréquents, tels que les vagues de chaleur, les incendies de forêt catastrophiques et les inondations. Il est évident que le développement durable ne peut être atteint sans une action respectueuse sur le climat. Les effets

de la dégradation de l'environnement sur la santé et les moyens de subsistance des populations doivent être pris en compte dans toutes les politiques. Des institutions centrées sur l'être humain, aux niveaux national et international, sont essentielles pour contrôler, faire respecter et mettre en œuvre le droit de l'environnement et les droits environnementaux des générations actuelles et futures.

4. Veiller à ce que toutes les personnes soient égales devant la loi et en vertu de celle-ci, et aient droit sans discrimination à la même protection et au même bénéfice de la loi.

Chacun a le droit d'être reconnu comme une personne devant la loi. Les droits consacrés par le droit international depuis près de 80 ans restent lettre morte pour de nombreuses personnes, qu'il s'agisse du droit au développement et du droit à un niveau de vie adéquat, ou du droit à la participation politique et à la protection juridique. Les femmes sont sous-représentées à tous les niveaux de décision dans le monde entier. La discrimination et l'exclusion fondées sur la race ou les groupes ethniques entravent également le progrès. La discrimination à laquelle sont confrontés les individus et les ménages défavorisés doit être considérée pour ce qu'elle est : une forme de discrimination systémique qui affecte toute une série de domaines, notamment la politique, la santé, l'éducation, le logement et l'emploi. Les modèles socioculturels doivent être modifiés en vue d'éliminer la stigmatisation, les préjugés et les stéréotypes de toutes sortes et dans tous les domaines.

Un appel à l'action

C'est avec les considérations ci-dessus à l'esprit que nous, les membres du Comité des ONG sur le développement social, appelons les États Membres à :

- Inclure les personnes ayant une expérience vécue, quelle qu'elle soit, dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des réponses politiques afin d'obtenir des résultats efficaces et percutants.
- Garantir l'égalité d'accès à un logement abordable et adéquat, à une alimentation nutritionnelle à bas prix, à des soins de santé de qualité, à un revenu de base, à une éducation de qualité, aux infrastructures et aux services publics, y compris l'accès à l'eau, à l'assainissement, à l'énergie et à la technologie numérique.
- Mettre en place des systèmes et des socles de protection sociale universelle qui soient pris en charge par les pays, fondés sur les droits de l'homme et bien financés.
- Donner la priorité au bien-être des personnes et de la planète et le mesurer, en utilisant des indicateurs multidimensionnels, au-delà du PIB, dans l'élaboration des politiques économiques.

- Étendre l'allégement et la remise de la dette aux pays les moins avancés sur la base des valeurs de justice et de solidarité.
- Intégrer une perspective de genre dans toutes les politiques et donner aux femmes de tous âges les moyens d'agir dans tous les aspects de leur vie, en tant que moyens efficaces d'éradiquer la pauvreté et de réaliser l'égalité entre les hommes et les femmes.
- Reconnaître les soins comme une responsabilité sociétale et adopter des politiques visant à reconnaître et à redistribuer ce travail vital, mais souvent non rémunéré, de manière plus équitable entre les hommes et les femmes et dans l'ensemble de la société.
- Promouvoir les droits des peuples autochtones sur les terres, les territoires et les ressources comme moyen efficace de protéger les écosystèmes essentiels, les cours d'eau et la diversité biologique, et inclure les droits des femmes à posséder des terres et à en hériter.

Nous pouvons redéfinir un contrat social et construire un monde plus équitable, plus inclusif et plus juste si nous travaillons ensemble dans la solidarité et le partenariat pour le bien commun de notre humanité et de la Terre. Le moment est venu d'organiser un deuxième Sommet Social Mondial, comme l'a demandé le Secrétaire Général pour 2025. Toutes les personnes marginalisées et vulnérables doivent être incluses dans ce contrat social. Un contrat dans lequel toutes les solutions sont élaborées dans une optique de genre, de sorte que l'inégalité soit un concept du passé et non de l'avenir. Le temps presse. Nous devons agir maintenant. L'avenir de la planète est lié au bien-être de chacun.